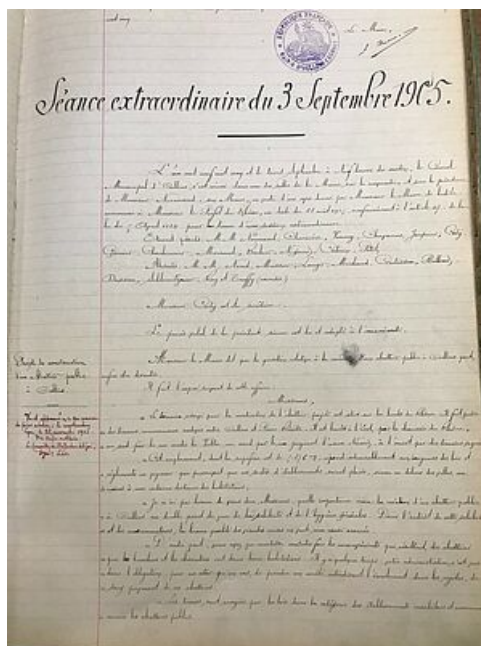


Abattoirs

Envisagée dès 1879, la construction d'abattoirs publics au lieu-dit les Fours-à-chaux n'est réalisée qu'en 1907. La mise en œuvre du premier projet, initié en 1880, est en effet retardée pendant de nombreuses années par les actions en justice de riverains et de la Ville de Pierre-Bénite qui y voient un « danger d'insalubrité et d'incommodités ».

Après cette première tentative infructueuse, le projet n'est relancé qu'à partir de 1905.



ID12, extrait de la séance du conseil municipal délibérant sur le projet de construction d'un abattoir, 9 septembre 1905



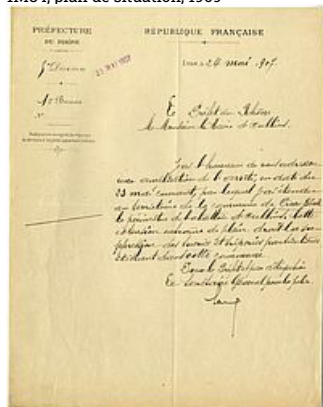
4F26, avis d'installation d'abattoirs à Oullins, 1905

Les abattoirs sont installés à l'extrême sud de la Saulaie, le long du Rhône, et sont mis en service en 1907. Les terrains qui accueillent l'établissement appartenaient indivisément à Oullins et à Pierre-Bénite, à la lisière des deux communes, et ont été achetés par la commune.

Cependant Pierre-Bénite obtient dès mai 1907 l'autorisation pour ses bouchers et charcutiers d'utiliser l'abattoir d'Oullins.



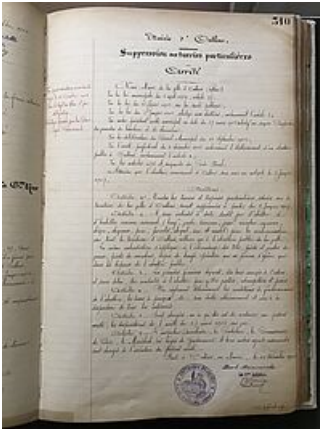
IM84, plan de situation, 1969



4F30, extension du périmètre de l'abattoir au territoire de Pierre-Bénite



ID12, autorisation d'extension du périmètre de l'abattoir à Pierre Bénite, 1907



2D4, arrêté d'interdiction des tueries particulières, 1906

L'une des principales justifications de la construction de cet abattoir est la volonté de mettre fin à l'abattage des bêtes chez les particuliers qui ne respectait pas toujours les conditions sanitaires préconisées par le mouvement hygiéniste, très en vogue à cette époque.

Mais après un demi-siècle de fonctionnement, en 1954, le manque de rentabilité de l'établissement remet en cause son existence.

[> Consulter la délibération du conseil municipal de 1954](#)


Sa fermeture est finalement décidée en 1967 et est effective en 1968.

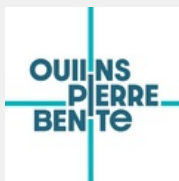
[> Consulter la décision de suppression des abattoirs, 1967](#)

[> Consulter la délibération de fermeture au 1^{er} juin 1968](#)

[> Consulter l'avis de fermeture de 1968](#)

Cette décision provoque une forte opposition des bouchers qui adressent une pétition au ministre de l'Agriculture. Ils pointent notamment les difficultés qu'ils éprouvent à utiliser dans de bonnes conditions les abattoirs de la Mouche*, à Lyon, en raison de l'exiguïté et l'insalubrité des locaux. On y apprend que « 31 bouchers de plusieurs communes, voire plusieurs départements » utilisaient alors les abattoirs d'Oullins. Ceci n'empêche pas la vente du site d'une superficie de 5676m² en 1969. L'acquéreur Uguine-Kuhlmann fait démolir les bâtiments.

* Pour en savoir plus sur les abattoirs de la Mouche, consulter le répertoire réalisé par les archives du Grand Lyon : [Archives du service des abattoirs, 1886-1978](#) 



VILLE D'OULLINS-PIERRE-BENITE

HÔTEL DE VILLE
PLACE ROGER SALENGRO - BP 87
69923 OULLINS CEDEX
04 72 39 73 13

MAIRIE DÉLEGUÉE DE PIERRE-BENITE :
HÔTEL DE VILLE
PLACE JEAN JAURÈS
69 310 PIERRE-BÉNITE
04 78 86 62 62

► [HORAIRES \(HTTP://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?\)](http://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?)

@ CONTACTEZ-NOUS